

ANNEXE 3

CONSEILS DE PRUDENCE ET PICTOGRAMMES DE MISE EN GARDE

Annexe 3

CONSEILS DE PRUDENCE ET PICTOGRAMMES DE MISE EN GARDE

A3.1 Introduction

A3.1.1 La présente annexe est un document guide pour l'utilisation de conseils de prudence conformes au système SGH. Elle comprend des orientations sur le choix de formules appropriées pour chaque classe et catégorie de danger du SGH. Ces conseils de prudence devraient apparaître sur des étiquettes conformes au SGH conjointement aux éléments de communication du danger harmonisés (pictogrammes, mentions d'avertissement et mentions de danger). Des informations supplémentaires, notamment concernant leur mode d'emploi, peuvent aussi être données selon la décision du fabricant/fournisseur ou de l'autorité compétente (voir chap. 1.2 et chap. 1.4, sous-section 1.4.6.3).

A3.1.2 Un **conseil de prudence** comprend un texte (et/ou un pictogramme) qui décrit les mesures à prendre pour réduire autant que possible ou prévenir les effets nuisibles résultant de l'exposition à un produit dangereux, ou du stockage ou de la manipulation incorrects d'un tel produit (voir 1.4.10.5.2 c)).

A3.1.3 Les conseils de prudence existant dans les différents systèmes ont été repris dans la mesure du possible comme base pour la présente annexe. Les sources principales étaient le Guide du compilateur des fiches de données de sécurité internationales du PISC, les *American National Standards* (ANSI Z129.1), les directives de l'UE en matière de classement et d'étiquetage, le *Emergency Response Guidebook* (ERG 2004), et l'U.S. Environmental Protection Agency *Pesticide Label Review Manual*.

A3.1.4 L'annexe traite de quatre types de conseils de prudence concernant **la prévention, l'intervention** en cas de fuite ou exposition accidentelles, **le stockage** et **l'élimination**. Dans la formulation des conseils, on s'est efforcé d'établir des liens avec chaque mention de danger et type de danger du SGH.

A3.1.5 La présente annexe vise à favoriser une utilisation plus cohérente des conseils de prudence conformément aux tableaux joints. La liaison entre les conseils de prudence et les indications du danger du SGH permet de mieux comprendre les mesures de précaution à prendre. L'utilisation des tableaux qui suivent permet de faire ressortir les concepts et approches principaux et devraient aussi faciliter les activités de formation et d'éducation.

A3.1.6 Les indications concernant l'utilisation des formules visent à favoriser l'emploi de formules minimales indispensables correspondant aux conseils de prudence et aux critères de classement et types de danger pertinents du SGH. Dans toute la mesure possible, les redondances ont été éliminées dans les énoncés pour simplifier le texte.

A3.1.7 La présente annexe devrait être considérée comme un document évolutif et donc susceptible d'être amélioré et développé au cours du temps. Les concepts de base appliqués dans les tableaux et les principes fondamentaux évoqués ci-après devraient demeurer inchangés.

A3.2 Champ d'application

A3.2.1 Il est indispensable de fournir l'information sur le danger si l'ont veut que les utilisateurs/consommateurs prennent les précautions appropriées lors de la manipulation de substances et mélanges dangereux. L'identification et la définition des dangers sont les premières étapes d'une démarche visant à assurer la sécurité de l'utilisation, du stockage et de l'élimination des produits chimiques. Les mesures de sécurité sont obligatoirement liées au type de danger en cause: les liquides inflammables par exemple devraient être stockés à l'écart de sources d'inflammation. En faisant ressortir ce lien de la manière la plus claire possible, l'introduction de conseils de prudence dans le SGH permettra de renforcer la sécurité des procédures de manipulation. L'utilisation d'un langage clair et simple est nécessaire pour faciliter la compréhension des instructions et permettre leur traduction correcte dans d'autres langues.

A3.2.2 Le point de départ de la procédure d'attribution des conseils de prudence à un produit chimique donnée est le classement du danger. Le système de classement de danger du SGH se fonde sur des propriétés intrinsèques du produit chimique (voir 1.3.2.2.1). Dans certains systèmes, cependant, un étiquetage peut ne pas être prescrit pour les dangers chroniques sur les étiquettes de produits de consommation si les informations disponibles indiquent que les risques correspondants peuvent être exclus dans les conditions de manipulation ou d'utilisation normales ou lors d'une utilisation incorrecte mais prévisible du produit (voir annexe 5). Lorsqu'il n'y a pas besoin d'une mention de danger, les conseils de prudence correspondants ne sont pas non plus nécessaires (voir A5.1.1).

A3.2.3 Les conseils de prudence figurant dans les tableaux ci-après traitent des mesures d'urgence et premiers secours d'ordre général. Pour certains produits chimiques particuliers, des dispositions supplémentaires concernant les premiers soins, les mesures de traitement ou les antidotes ou les agents de nettoyage spécifiques peuvent être nécessaires. Les centres antipoison et/ou médecins généralistes ou spécialistes devraient être consultés dans ces cas et leur avis pris en compte sur les étiquettes.

A3.3 Attribution des conseils de prudence

A3.3.1 Les tableaux proposés dans la présente annexe doivent servir de guide pour le choix de conseils de prudence appropriés. Ils incluent des éléments pour toutes les catégories de mises en garde. Tous ces éléments se rapportant spécifiquement à une classe de danger particulière devraient être utilisés. D'autres éléments plus généraux et qui ne se rapportent pas spécifiquement à une certaine classe ou catégorie devraient aussi être utilisés.

A3.3.2 Lorsque cela est possible, il est conseillé de combiner plusieurs formules en une seule afin de gagner de la place sur l'étiquette et d'améliorer la lisibilité du texte. Une combinaison de mentions peut aussi être avantageuse pour différents types de dangers si les mesures de précaution à prendre sont semblables, exemple: « **Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues, et stocker dans un endroit frais et bien ventilé** ».

A3.4 Conseils de prudence généraux

A3.4.1 Des conseils de prudence généraux devraient être adoptés pour toutes les substances et mélanges qui sont classés comme dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement. À cette fin, les besoins et sources d'information de trois groupes d'utilisateurs ou d'acteurs concernés devraient être pris en compte: grand public, utilisateur commercial, travailleur industriel.

A3.4.2 L'observation présumée de l'information de mise en garde figurant sur l'étiquette, des règles de sécurité particulières et de la fiche de données de sécurité pour chaque produit avant l'utilisation s'inscrit dans le cadre des prescriptions d'étiquetage et des procédures d'hygiène et de sécurité du travail.

A3.4.3 Afin de pouvoir appliquer correctement les mesures de précaution concernant la prévention, l'intervention, le stockage et l'élimination, il est aussi nécessaire d'avoir à disposition immédiate des informations sur la composition des produits en cause, de manière que les informations figurant sur le récipient, l'étiquette et la fiche de données de sécurité puissent être prises en compte lors de la consultation éventuelle de spécialistes.

A3.4.4 Les conseils de prudence généraux ci-après, figurant sur l'étiquette SGH sont applicables dans les conditions indiquées ci-dessous:

Grand public	Étiquette SGH, informations supplémentaires sur l'étiquette	Tenir hors de portée des enfants Lire l'étiquette avant utilisation En cas de consultation d'un médecin: garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Travailleur industriel	Étiquette SGH, informations supplémentaires sur l'étiquette, fiche de données de sécurité, instructions sur le lieu de travail	<i>Néant</i>

A3.5 Structure du tableau des conseils de prudence

A3.5.1 L'usage d'un langage clair et simple est très important pour transmettre les informations concernant les mesures de précaution. Il n'est pas nécessaire cependant que les mots utilisés soient les mêmes dans toutes les situations.

A3.5.2 Dans les tableaux, la partie essentielle des **conseils de prudence est en caractère gras**. Des dérogations par rapport aux dispositions d'étiquetage recommandées peuvent être admises si les autorités compétentes le décident. Dans les cas où des variations de l'énoncé sont prévues, ce point est signalé par l'emploi de la barre oblique ou par la mention *tel (telle) que* ou l'emploi de *caractères italiques*. Tout ce qui figure en caractères italiques et commence par le mot «si» doit être compris comme étant une note explicative pour l'application des conseils de prudence et n'est pas conçu pour figurer sur l'étiquette.

A3.5.3 La présence d'une barre oblique indique qu'il convient de faire un choix entre les mots ainsi séparés; par exemple la disposition: «... **conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale**» pourrait être reformulée «... **conformément à** la réglementation à laquelle il doit être satisfait». Dans ces cas, le fabricant ou le fournisseur peut choisir le texte applicable, ou les autorités compétentes peuvent prescrire la mention qui convient le mieux.

A3.5.4 Lorsque les conditions indiquées en italique sont combinées avec la formule «*tel (telle) que*», elles indiquent le cas qui devrait être spécifiquement mentionné; par exemple: «**Tenir à l'écart des sources d'inflammation telles que chaleur/étincelles/flamme nue**» pourrait se lire dans un cas précis «**Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues**». D'autres sources d'inflammation peuvent aussi être mentionnées. Dans de tels cas, il convient de veiller à tenir compte de la forme et du type de la substance ou du mélange. Les instructions qui sont données devraient être adaptées aux conditions retenues, par exemple: propriétés physico-chimiques, type de préparation, ou applications spécifiques, qui peuvent donner naissance aux dangers considérés, comme l'inflammabilité.

A3.5.5 L'élaboration des tableaux a été bâtie à partir de certaines hypothèses visant à rationaliser l'utilisation des conseils de prudence.

A3.5.6 Dans la majorité des cas, les conseils de prudence recommandés sont indépendants entre eux, par exemple la mention relative aux dangers d'explosion ne modifie pas celle relative à certains dangers pour la santé. On devrait formuler des conseils de prudence distincts pour les produits qui sont classés simultanément sous ces deux classes.

A3.5.7 Lorsqu'une substance ou un mélange est classé pour différents dangers pour la santé, de manière générale, il convient de choisir les conseils de prudence les plus contraignants. Ce principe s'applique surtout aux mesures préventives. En ce qui concerne les mentions relatives à l'«intervention», une action rapide peut être capitale. Par exemple, si un produit chimique est cancérigène et présente une toxicité aiguë, les mesures de premiers secours s'appliquant à la toxicité aiguë prendront priorité sur celles relatives aux effets à long terme. La prise en compte médicale des effets à long-terme sur la santé peut être nécessaire en cas d'exposition accidentelle, même en l'absence de symptômes immédiats d'intoxication.

A3.5.8 Afin de protéger également les personnes qui ont des difficultés de lecture, il pourrait être utile d'inclure à la fois des conseils de prudence sous forme de texte et sous forme de pictogramme pour transmettre l'information de plusieurs manières (voir 1.4.4.1 a)). Il est à noter cependant que l'effet de sécurité des pictogrammes est limité et que les exemples de l'annexe 3 n'incluent pas tous les aspects de sécurité à prendre en compte. Alors que les pictogrammes peuvent être utiles, ils peuvent être mal interprétés et ils ne peuvent pas être considérés comme un substitut à la formation.

A3.6 Tableaux des conseils de prudence par classe/catégorie de danger

MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES (Chapitre 2.1)

Symbole Bombe explosant

Catégorie de danger
Matières et objets explosibles instables

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Explosif instable



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>Utiliser l'équipement de protection individuel requis.</p>	<p>NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.</p> <p>En cas d'incendie évacuer la zone.</p> <p>Risque d'explosion en cas d'incendie</p>	<p>Stocker...</p> <p>... (conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ...</p> <p>... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES (Chapitre 2.1)

Symbole Bombe explosant



Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
Division 1.1	Danger	Explosif; danger d'explosion en masse
Division 1.2	Danger	Explosif; danger sérieux de projection
Division 1.3	Danger	Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</p> <p>Éviter toute manipulation brutale telle que abrasion/choc/frottement</p> <p>Porter un masque de protection (du visage) comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente</p> <p>Maintenir humidifié avec... matière appropriée spécifiée par le fabricant/fournisseur ou une autorité compétente – si la substance à l'état sec présente un danger d'explosion accru sauf si cela est requis pour la fabrication ou par le mode opératoire. <i>Exemple: nitrocelluloses</i></p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception - si la matière ou l'objet explosibles sont sensibles à l'électricité statique.</p>	<p>NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.</p> <p>En cas d'incendie évacuer la zone.</p> <p>Risque d'explosion en cas d'incendie.</p>	<p>Stocker... (conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES (Chapitre 2.1)

Symbole Bombe explosant

Catégorie de danger
Division 1.4

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Danger d'incendie ou de projection



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</p> <p>Éviter toute manipulation brutale telle que abrasion/choc/frottement</p> <p>Porter un masque de protection du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente</p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception <i>Si la matière ou l'objet explosibles sont sensibles à l'électricité statique.</i></p>	<p>MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES (à l'exception de ceux mentionnés ci-dessous)</p> <p>NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.</p> <p>En cas d'incendie évacuer la zone.</p> <p>Risque d'explosion en cas d'incendie</p> <p>MUNITIONS 1.4S ET LEURS COMPOSANTS</p> <p>NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.</p> <p>En cas d'incendie évacuer la zone.</p> <p>Combattre l'incendie à distance <i>- s'il s'agit des munitions 1.4S et de leurs composants.</i></p>	<p>Stocker... (conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES (Chapitre 2.1)

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger
Division 1.5

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Danger d'explosion en masse en cas d'incendie

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</p> <p>Éviter toute manipulation brutale telle que abrasion/choc/frottement</p> <p>Porter un masque de protection du visage <i>comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente</i></p> <p>Maintenir humidifié avec... matière appropriée spécifiée par le fabricant/fournisseur ou une autorité compétente <i>– si la substance à l'état sec présente un danger d'explosion accru, sauf si cela est requis pour la fabrication ou par le mode opératoire.</i> <i>Exemple: nitrocelluloses.</i></p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception <i>- Si la matière ou l'objet explosibles sont sensibles à l'électricité statique.</i></p>	<p>NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.</p> <p>En cas d'incendie évacuer la zone.</p> <p>Risque d'explosion en cas d'incendie.</p>	<p>Stocker ... (conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**GAZ INFLAMMABLES
(Chapitre 2.2)**

Symbole Flamme

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Gaz extrêmement inflammable



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue</i> – Ne pas fumer.	Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans risque Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.	Stocker dans un endroit bien ventilé	

GAZ INFLAMMABLES
(Chapitre 2.2)

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger 2	Mention d'avertissement Attention	Mention de danger Gaz inflammable
---------------------------------	---	---

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer.	Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans risque. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.	Stocker dans un endroit bien ventilé	

AÉROSOLS INFLAMMABLES (Chapitre 2.3)

Symbole Flamme

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Danger	Aérosol extrêmement inflammable
2	Attention	Aérosol inflammable



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.</p> <p>Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur un matériau incandescent.</p> <p><i>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer</i></p>		<p>Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F</p>	

GAZ COMBURANTS (Chapitre 2.4)

Symbole Flamme sur un cercle
--

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Tenir à l'écart des matières combustibles. S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction.	En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger	Stocker dans un endroit bien ventilé	

**GAZ SOUS PRESSION
(Chapitre 2.5)**

Symbole Bouteille à gaz



Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
Gaz comprimé	Attention	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Gaz liquéfié	Attention	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Gaz dissous	Attention	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
		Protéger du rayonnement solaire et stocker dans un endroit bien ventilé.	

GAZ SOUS PRESSION
(Chapitre 2.5)

Symbole Bouteille à gaz

Catégorie de danger
Gaz liquide réfrigéré

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou des blessures cryogéniques



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Porter des gants isolants contre le froid/ un équipement de protection des yeux/du visage.	Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter immédiatement un médecin.	Stocker dans un endroit bien ventilé.	

LIQUIDES INFLAMMABLES (Chapitre 2.6)

Symbole
Flamme



Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Danger	Liquide et vapeur extrêmement inflammables
2	Danger	Liquide et vapeur très inflammables
3	Attention	Liquide et vapeur inflammables

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer.</i></p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception <i>– si une substance sensible à l'électricité statique doit être rechargée</i> <i>– si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.</i></p> <p>Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant. ... autres équipements spécifiés par le fabricant/fournisseur</p> <p>Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente <i>– si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

LIQUIDES INFLAMMABLES
(Chapitre 2.6)

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger
4

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Liquide combustible

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Tenir à l'écart de toute flamme ou surface chaude.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>		<p>Éliminer le contenu/réceptacle dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES SOLIDES INFLAMMABLES (Chapitre 2.7)

Symbole
Flamme



Catégorie de danger

1
2

Mention d'avertissement

Danger
Attention

Mention de danger

Matière solide inflammable
Matière solide inflammable

Conseils de prudence

Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Tenir à l'écart <i>des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer.</i></p> <p>Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant ... autre matériel spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>s'il peut y avoir formation de nuages de poussières.</i></p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel récepteur – <i>si une substance sensible à l'électricité statique doit être rechargée.</i></p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque</i></p>		

MATIÈRES AUTORÉACTIVES (Chapitre 2.8)

Symbole
Bombe explosant

Catégorie de danger
Type A

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Peut exploser en cas d'échauffement



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer.</p> <p>Tenir à l'écart de... matériaux incompatibles spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p>	<p>En cas d'incendie: Évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion.</p> <p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé.</p> <p>Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Stocker à l'écart des autres matières.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES AUTORÉACTIVES (Chapitre 2.8)

Symbole Bombe explosant et flamme

Catégorie de danger
Type B

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Peut exploser ou s'enflammer en cas d'échauffement



Conseils de prudence

Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer.</p> <p>Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p>	<p>En cas d'incendie: évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion.</p> <p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé.</p> <p>Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Stocker à l'écart des autres substances.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES AUTORÉACTIVES (Chapitre 2.8)

Symbole
Flamme



Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
Type C	Danger	Peut s'enflammer en cas d'échauffement
Type D	Danger	Peut s'enflammer en cas d'échauffement
Type E	Attention	Peut s'enflammer en cas d'échauffement
Type F	Attention	Peut s'enflammer en cas d'échauffement

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/étincelles/flamme nue – Ne pas fumer.</p> <p>Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p>	<p>Stocker dans un endroit frais/bien ventilé.</p> <p>Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Stocker à l'écart des autres matières.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

LIQUIDES PYROPHORIQUES (Chapitre 2.9)

Symbole
Flamme

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
S'enflamme spontanément au contact de l'air



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas laisser au contact de l'air. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/flamme nue – Ne pas fumer.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p> <p>En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.</p>	<p>Conserver sous liquide ou gaz inerte approprié spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente</p>	

MATIÈRES SOLIDES PYROPHORIQUES (Chapitre 2.10)

Symbole
Flamme

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
S'enflamme spontanément au contact de l'air



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas laisser au contact de l'air. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue – Ne pas fumer.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente <i>– si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p> <p>Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau et rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.</p>	<p>Stocker le contenu sous liquide ou gaz inerte approprié spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	

**MATIÈRES AUTO-ÉCHAUFFANTES
(Chapitre 2.11)**

Symbole Flamme

Catégorie de danger

1
2

Mention d'avertissement

Danger
Attention

Mention de danger

Matière auto-échauffante; peut s'enflammer
Matière auto-échauffante en grandes quantités;
peut s'enflammer



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir au frais et à l'abri du rayonnement solaire.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>		<p>Stocker à l'écart des autres matières.</p> <p>Stocker les quantités en vrac de plus de ... kg/ ... lb à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes.</p>	

**MATIÈRES QUI, AU CONTACT DE L'EAU, DÉGAGENT DES GAZ INFLAMMABLES
(Chapitre 2.12)**

**Symbole
Flamme**



Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Danger	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
2	Danger	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.</p> <p>Manipuler sous gaz inerte et protéger de l'humidité.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p> <p>Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau et rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.</p>	<p>Stocker dans un endroit sec et/ou dans un récipient fermé.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**MATIÈRES QUI, AU CONTACT DE L'EAU, DÉGAGENT DES GAZ INFLAMMABLES
(Chapitre 2.12)**

Symbole
Flamme

Catégorie de danger
3

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Manipuler sous gaz inerte et protéger de l'humidité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p>	<p>Stocker dans un endroit sec et/ou dans un récipient fermé.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.</p>

LIQUIDES COMBURANTS (Chapitre 2.13)

Symbole
Flamme sur un cercle



Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger	
1	Danger	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant	

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter tout contact avec les vêtements ou les matières combustibles.</p> <p>Porter des vêtements résistant au feu/à la flamme/ignifuges.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion.</p> <p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant d'enlever les vêtements.</p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

LIQUIDES COMBURANTS (Chapitre 2.13)

Symbole Flamme sur un cercle
--

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
2	Danger	Peut aggraver un incendie ; comburant
3	Attention	Peut aggraver un incendie; comburant



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente – <i>si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES SOLIDES COMBURANTES (Chapitre 2.14)

Symbole
Flamme sur un cercle

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur Éviter tout contact avec les vêtements ou les matières combustibles.</p> <p>Porter des vêtements résistant au feu/à la flamme/ignifuges.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone et combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion.</p> <p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente <i>– si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant d'enlever les vêtements</p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES SOLIDES COMBURANTES (Chapitre 2.14)

Symbole Flamme sur un cercle
--

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
2	Danger	Peut aggraver un incendie ; comburant
3	Attention	Peut aggraver un incendie ; comburant



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart de la chaleur.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>En cas d'incendie, utiliser ... pour l'extinction ... agents appropriés spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente <i>– si la présence d'eau aggrave le risque.</i></p>	<p>Stocker à l'écart des matières combustibles/... ... autres matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>Éliminer le contenu/réceptacle dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**PEROXYDES ORGANIQUES
(Chapitre 2.15)**

Symbole Bombe explosant

Catégorie de danger
Type A

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Peut exploser sous l'effet de la chaleur



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue – Ne pas fumer.</p> <p>Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p>		<p>Stocker à l'écart des autres matières.</p> <p>Stocker dans un endroit frais à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Protéger du rayonnement solaire</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**PEROXYDES ORGANIQUES
(Chapitre 2.15)**

Symbole Bombe explosant et flamme

Catégorie de danger
Type B

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue – Ne pas fumer.</p> <p>Tenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>		<p>Stocker à l'écart des autres matières.</p> <p>Stocker dans un endroit frais à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Protéger du rayonnement solaire.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**PEROXYDES ORGANIQUES
(Chapitre 2.15)**

Symbole
Flamme



Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
Type C	Danger	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
Type D	Danger	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
Type E	Attention	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
Type F	Attention	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur/ étincelles/ flamme nue – Ne pas fumer.</p> <p>Maintenir à l'écart de matières incompatibles spécifiées par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>		<p>Stocker à l'écart des autres matières.</p> <p>Stocker dans un endroit frais à une température ne dépassant pas ... °C/... °F ... spécifiée par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Protéger du rayonnement solaire</p>	<p>Éliminer le contenu/ l'emballage dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX (Chapitre 2.16)

Symbole Corrosion

Catégorie de danger

1

Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p>	<p>Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p>	<p>Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion ... autres matériaux compatibles spécifiés par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	

**TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
(Chapitre 3.1)**

Symbole Tête de mort sur deux tibias
--

Catégorie de danger

1
2

Mention d'avertissement

Danger
Danger

Mention de danger

Mortel en cas d'ingestion
Mortel en cas d'ingestion



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant à l'instruction complémentaire de premiers secours – <i>si l'administration immédiate d'un antidote est prescrite.</i>	Garder sous clef.	Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
(Chapitre 3.1)**

Symbole Tête de mort sur deux tibias
--

Catégorie de danger
3

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Toxique en cas d'ingestion



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p>	<p>EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – <i>si des mesures spécifiques sont requises.</i></p>	<p>Garder sous clef.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
(Chapitre 3.1)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
4

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Nocif en cas d'ingestion



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p>	<p>EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.</p>		<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE
(Chapitre 3.1)

Symbole
Pas de symbole

Catégorie de danger
5

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Peut être nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.		

TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ (Chapitre 3.1)

Symbole
Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger

1
2

Mention d'avertissement

Danger
Danger

Mention de danger

Mortel par contact cutané
Mortel par contact cutané



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.</p> <p>Porter des gants/des vêtements de protection comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>Enlever immédiatement les vêtements contaminés.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – <i>si des mesures immédiates telles que l'emploi d'un produit de nettoyage spécial sont conseillées.</i></p> <p>Laver/décontaminer les vêtements enlevés avant réutilisation.</p>	<p>Garder sous clef.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ (Chapitre 3.1)

Symbole
Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger
3

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Toxique par contact cutané



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants/des vêtements de protection... comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – <i>si des mesures telles que l'emploi d'un produit de nettoyage spécial sont recommandées.</i> Laver/décontaminer les vêtements enlevés avant réutilisation.</p>	<p>Garder sous clef.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ
(Chapitre 3.1)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
4

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Nocif par contact cutané



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants/des vêtements de protection comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – <i>si des mesures telles que l'emploi d'un produit de nettoyage spécial sont conseillées.</i></p> <p>Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p>		<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

TOXICITÉ AIGUË – PAR CONTACT CUTANÉ
(Chapitre 3.1)

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger
5

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Peut être nocif par contact cutané

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		

**TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
(Chapitre 3.1)**

Symbole Tête de mort sur deux tibias
--

Catégorie de danger

1
2

Mention d'avertissement

Danger
Danger

Mention de danger

Mortel par inhalation
Mortel par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.</p> <p>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>Porter un équipement de protection respiratoire comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – <i>si l'administration immédiate d'un antidote est nécessaire.</i></p>	<p>Garder sous clef.</p> <p>Conserver dans un récipient fermé de manière étanche placé dans un endroit bien ventilé <i>– si le produit est assez volatil pour former des atmosphères dangereuses.</i></p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
(Chapitre 3.1)**

Symbole
Tête de mort sur deux tibias

Catégorie de danger
3

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Toxique par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.</p>	<p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – si des mesures spécifiques immédiates sont nécessaires.</p>	<p>Garder sous clef. Conserver dans un récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé – si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former des atmosphères dangereuses.</p>	

**TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
(Chapitre 3.1)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
4

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Nocif par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols.	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		

TOXICITÉ AIGUË – PAR INHALATION
(Chapitre 3.1)

Symbole
Pas de symbole

Catégorie de danger
5

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Peut être nocif par inhalation

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		

CORROSION CUTANÉE /IRRITATION CUTANÉE (Chapitre 3.2)

Symbole Corrosion

Catégorie de danger
1A à 1C

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation du produit.</p> <p>Ne pas respirer les poussières ou brouillards – <i>si des particules inhalables peuvent être émises au cours de l'utilisation.</i></p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés sous la douche et laver la peau abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne PAS faire vomir</p> <p>EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>peut inclure l'utilisation d'un produit de nettoyage spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</i></p>	<p>Garder sous clef.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**CORROSION CUTANÉE /IRRITATION CUTANÉE
(Chapitre 3.2)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
2

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Provoque une irritation cutanée



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation.</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>peut inclure un produit de nettoyage spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</i></p>		

CORROSION CUTANÉE /IRRITATION CUTANÉE
(Chapitre 3.2)

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger
3

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Provoque une légère irritation cutanée

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.		

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE (Chapitre 3.3)

Symbole Corrosion

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Provoque des lésions oculaires graves



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p>		

**LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE
(Chapitre 3.3)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
2A

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Provoque une sévère irritation oculaire



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter un équipement de protection des yeux/du visage comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.</p> <p>Se laver les mains après manipulation.</p>		

**LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE
(Chapitre 3.3)**

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger
2B

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Provoque une irritation oculaire

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.</p> <p>Se laver les mains après manipulation</p>		

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE (Chapitre 3.4)

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols.</p> <p>Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p>	<p>EN CAS DE D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>En cas de symptômes respiratoires, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p>		<p>Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

SENSIBILISATION CUTANÉE (Chapitre 3.4)

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Peut provoquer une allergie cutanée



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Porter des gants de protection comme spécifié par le fabricant/fournisseur ou l'autorité compétente.</p> <p>Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols.</p> <p>Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette) ... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours <i>peut inclure l'utilisation d'un produit de nettoyage spécifié par le fabricant ou l'autorité compétente.</i></p> <p>Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p>		<p>Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES (Chapitre 3.5)

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger	
1	Danger	Peut induire des anomalies génétiques <...>	
2	Attention	Susceptible d'induire des anomalies génétiques <...>	
			<i><...> (indiquer la voie d'exposition s'il est prouvé formellement qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)</i>



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les instructions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.	Garder sous clef.	Éliminer le contenu/ récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

CANCÉROGÉNICITÉ (Chapitre 3.6)

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Danger	Peut provoquer le cancer <...>
2	Attention	Susceptible de provoquer le cancer <...> <...> (<i>indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger</i>)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Veiller à obtenir des instructions spéciales avant usage. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les instructions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.	Garder sous clef.	Éliminer le contenu/récipient dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Chapitre 3.7)

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Danger	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus <...> <<...>>
2	Attention	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <...> <<...>> <...> (indiquer l'effet s'il est connu) <<...>> (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les instructions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.	Garder sous clef.	Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION
(Chapitre 3.7)
(EFFETS SUR OU VIA L'ALLAITEMENT)

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger
(supplémentaire)

Mention d'avertissement
Pas de mention d'avertissement

Mention de danger
 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Veiller à obtenir les instructions spéciales avant utilisation.</p> <p>Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards <i>– si des particules inhalables peuvent être libérées au cours de l'utilisation</i></p>	<p>En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p>		

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition unique)
(Chapitre 3.8)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Danger	Risque avéré d'effets graves pour les organes <...> <<...>> <...> (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) <<...>> (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
<p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>Se laver soigneusement les mains après manipulation.</p> <p>Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.</p>	<p>En cas d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)</p> <p>... référence renvoyant aux instructions complémentaires de premiers secours – si des mesures immédiates sont requises.</p>	<p>Garder sous clef.</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient dans ...</p> <p>... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)</p>

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition unique)
(Chapitre 3.8)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger
2

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
 Risque présumé d'effets graves pour les organes <...> <<...>>
 <...> (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus)
 <<...>> (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé
 qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas d'exposition ou d'un malaise.		Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition unique)
(Chapitre 3.8)**

Symbole Point d'exclamation

Catégorie de danger
3

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Peut irriter les voies respiratoires ; ou
Peut provoquer somnolence et des vertiges



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.	Garder sous clef. Stocker le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé <i>– si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former des atmosphères dangereuses.</i>	Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Expositions répétées)
(Chapitre 3.9)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger 1
Mention d'avertissement
 Danger

Mention de danger
 Risque avéré d'effets graves pour les organes <...> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <<...>>
 <...> (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus)
 <<...>> (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit Se laver soigneusement les mains après manipulation Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.	Consulter un médecin en cas de malaise.		Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition répétée)
(Chapitre 3.9)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger 2
Mention d'avertissement Attention

Mention de danger
 Risque présumé d'effets graves pour les organes <...> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <<...>>
 <...> (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus)
 <<...>> (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.	Consulter un médecin en cas de malaise.		Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**DANGER PAR ASPIRATION
(Chapitre 3.10)**

Symbole Danger pour la santé
--

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Danger	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
2	Attention	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.	Garder sous clef.	Éliminer le contenu/réceptacle dans (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

DANGER POUR LE MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ AIGUË
(Chapitre 4.1)

Symbole Environnement

Catégorie de danger
1

Mention d'avertissement
Attention

Mention de danger
Très toxique pour les organismes aquatiques



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter le rejet dans l'environnement <i>– si cela ne correspond pas à l'usage prévu.</i>	Recueillir le produit répandu.		Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

DANGER POUR LE MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ AIGUË
(Chapitre 4.1)

Symbole <i>Pas de symbole</i>

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
2	<i>Pas de mention d'avertissement</i>	Toxique pour les organismes aquatiques
3	<i>Pas de mention d'avertissement</i>	Nocif pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter les rejets dans l'environnement <i>– si cela ne correspond pas à l'usage prévu.</i>			Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**DANGER POUR LE MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ CHRONIQUE
(Chapitre 4.1)**

Symbole
Environnement

Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
1	Attention	Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme
2	<i>Pas de mention d'avertissement</i>	Toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme



Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter les rejets dans l'environnement <i>– si cela ne correspond pas à l'usage prévu.</i>	Recueillir le produit répandu.		Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

**DANGER POUR LE MILIEU AQUATIQUE – TOXICITÉ CHRONIQUE
(Chapitre 4.1)**

Symbole <i>Pas de symbole</i>

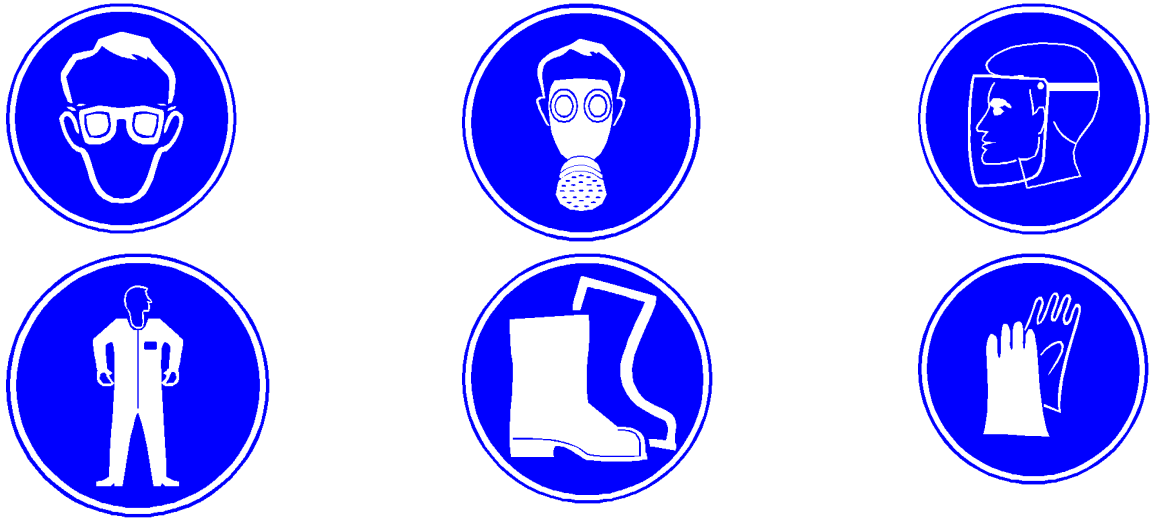
Catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
3	<i>Pas de mention d'avertissement</i>	Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme
4	<i>Pas de mention d'avertissement</i>	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence			
Prévention	Intervention	Stockage	Élimination
Éviter les rejets dans l'environnement <i>– si cela ne correspond pas à l'usage prévu.</i>			Éliminer le contenu/récipient dans ... (lieu d'élimination conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale)

A3.7

Pictogrammes de mise en garde

De l'Union Européenne (Directive 92/58/CEE du Conseil, en date du 24 juin 1992)



Du Bureau sud-africain des normes (SABS 0265:1999)

